

Info-parents

Septembre 2022

- **Assemblée générale de parents et Conseil d'Établissement**

Quand : mardi 6 septembre 19h30 Durée : 45 minutes

Où : A l'école, dans la grande salle

Les élections au Conseil d'Établissement auront lieu lors de cette rencontre. **Trois postes de parents sont à combler.**

Si vous souhaitez présenter votre candidature aux élections du Conseil d'Établissement ou seulement y assister pour en apprendre davantage sur la vie de l'école, vous êtes les bienvenus ! Parmi tous les parents présents, il y aura le tirage du remboursement des effets scolaires !

- **Dates importantes**

- Mardi 6 septembre 18h30 : Rencontres de parents pour les élèves de 1^{ère} et 2^{ème} année dans la classe de votre enfant.
- Mardi 6 septembre 19h30 : Assemblée générale / Élections Conseil d'Établissement
- Mercredi 7 septembre 18h30 : Rencontres de parents pour les élèves de PADI 2^{ème} cycle, 3^{ème} et 4^{ème} année dans la classe de votre enfant.
- Lundi 12 septembre 18h30 : Rencontres de parents pour les élèves de PADI 3^{ème} cycle et CATSA 3^{ème} cycle dans la classe de votre enfant.
- Mardi 13 septembre 18h30 : Rencontres de parents pour les élèves de 5^{ème} et 6^{ème} année dans la classe de votre enfant.
- Lundi 19 septembre : pédagogique / service de garde pour les élèves inscrits.
- Mardi 27 septembre : photo scolaire
- 12 octobre : photo finissants (es)

- **Sécurité des élèves**

Pour les élèves qui ne sont pas inscrits au service de garde et qui arrivent à pied ou en voiture avec leurs parents, l'arrivée sur la cour doit se faire à partir de 7h35 le matin et 12h30 le midi puisqu'avant ces heures il n'y a pas de surveillance.

- **Communications**

L'école Taniata a le souci de vous informer de la progression et des défis de votre enfant dans son quotidien scolaire.

- Pour des communications cordiales et agréables, le vouvoiement et le respect doivent toujours être à la base de nos échanges écrits ou verbaux.
- Considérant que vos enfants sont la priorité des intervenants quand vos enfants sont présents à l'école, le délai de réponse à un courriel ou à un appel téléphonique peut être de 24h à 48h ouvrable.
- Les intervenants scolaires communiqueront avec vous du lundi au vendredi (entre 7h30 et 16h30).
- Si vous souhaitez rencontrer un intervenant, il est nécessaire de prendre un rendez-vous au préalable.
- Les messages instantanés via texto, Messenger, Dojo ou Seesaw ne seront plus utilisés. Les courriels devront être priorisés.

- **Service de garde**

- Important de mettre un « ice pack » dans les boîtes à lunch afin de préserver une certaine fraîcheur.
- Merci d'éviter des aliments contenant des noix et arachides.
- Merci de fournir une gourde d'eau identifiée.
- Merci d'identifier tout le matériel et vêtements de vos enfants.
- Messages au service de garde : Il est toujours possible de laisser un message dans la boîte vocale du service de garde 24/24 😊 !
- Collations : fruits, légumes, fromage.
- Pour la collation de l'après-midi, celle qui se prend au SDG : pas de collation nécessitant l'utilisation d'une cuillère. Éviter les yogourts en tube qui nécessitent une manipulation de l'adulte (aspect sanitaire).
- Les enfants du préscolaire qui quittent à 13h57, à la fin de la classe, prennent leur collation à la maison.

- **Connaissez-vous Padmé et Dudley ?**



Nous vous présentons Dudley,

un chien Mira en socialisation et Padmé notre chien

d'assistance. Dudley sera avec madame Amélie, la stagiaire de Mme Geneviève Gérard-Hudon, en orthopédagogie. Dudley n'a pas exactement le même rôle que Padmé puisqu'il n'est pas au même stade d'entraînement. En fait, Padmé est en travail dans l'école afin d'aider certains élèves qui ont besoin d'apaisement et de réconfort. Les enfants savent que Padmé ne peut être approchée ou touchée si elle porte son harnais. Pour Dudley, cela sera le même principe, mais lorsqu'il portera son foulard rouge de Mira.

Un chien en socialisation consiste à suivre son maître de sa famille d'accueil partout afin de voir le plus de contextes et d'éléments possibles. Cela fait en sorte que le chien voit comment les humains vivent et quel est le comportement à adopter dans les différents contextes. C'est aussi pour éviter que le chien ait des peurs ou soit surpris lorsqu'il sera avec son bénéficiaire. Dudley a donc plus de contraintes que Padmé puisque nous ne savons pas encore il sera classé dans quelle catégorie (chien guide, chien d'assistance ou chien pour les enfants autistes).

Dudley adore les câlins, c'est pourquoi il faut lui apprendre qu'il y a des moments pour se faire flatter et d'autres non.

Merci de contribuer aux apprentissages de Dudley dans son parcours de chien en socialisation.

Amélie Héroux, Stagiaire en orthopédagogie

& Chantal Côté, éducatrice spécialisée

- **Message des orthopédagogues**

La présente est pour vous informer de l'offre de service en orthopédagogie pour l'année 2022-2023 pour les élèves de l'école de Taniata.

Cette année, nous serons 2 orthopédagogues à travailler à l'école. Nous interviendrons dans les classes quelques fois par cycle. En collaboration avec les enseignantes, nous procéderons à des observations et des dépistages pour l'ensemble des élèves. Cela fait partie de la procédure habituelle en cours d'année et nous permettra d'identifier rapidement les élèves qui auront besoin d'un petit coup de pouce de l'enseignante pour certains apprentissages. De plus, nous pourrons planifier nos enseignements et nos interventions en classe en fonction des besoins des élèves. Nous offrirons aussi un accompagnement en sous-groupe à l'extérieur de la classe pour les élèves qui ont des besoins particuliers afin d'optimiser leurs compétences. Si nous considérons que votre enfant devrait bénéficier d'un soutien plus important, vous en serez avisé par écrit.

Veillez prendre note que nous serons accompagnées d'une stagiaire pour l'automne, Mme Amélie Héroux. Cette dernière devra prendre en charge quelques périodes afin de développer ses compétences comme orthopédagogue.

Pour toutes précisions supplémentaires, nous vous invitons à communiquer avec l'enseignante de votre enfant ou directement avec nous, il nous fera plaisir de répondre à vos interrogations.

Lorie Frenette

Orthopédagogue
pour les élèves du préscolaire,
du 1^{er} cycle et de l'adaptation scolaire
frenettel@cssdn.gouv.qc.ca
418-839-4179, Poste 65065

Geneviève Gérard-Hudon

Orthopédagogue
pour les élèves de 2^e et 3^e cycl
gerardhudong@cssdn.gouv.qc.ca
418-839-4179, Poste 65531

ASSURANCE-ACCIDENT INCIDENT POUVANT SURVENIR DANS UN ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

Année scolaire 2022-2023

Le Centre de services scolaire des Navigateurs (le « CSSDN ») s'assure que ses installations matérielles sont conformes et respectent les normes de sécurité et s'assure que ses activités soient menées de façon sécuritaire et responsable. Malheureusement, il peut arriver que des incidents surviennent sur les lieux de ses établissements scolaires malgré les précautions prises.

Nous vous rappelons que l'assurance que détient le CSSDN n'est pas une assurance-accident, mais plutôt une assurance de responsabilité civile. Cette assurance peut rembourser certains frais encourus à la suite d'un incident seulement si la preuve de responsabilité du CSSDN, de ses écoles ou de son personnel est établie. Si les faits au dossier démontrent que la responsabilité du CSSDN, de ses écoles ou de son personnel n'est pas engagée, aucun paiement ou remboursement n'est effectué, que ce soit pour des dommages corporels ou matériels.

Prendre note que sont exclues de la couverture d'assurance en responsabilité civile les commotions cérébrales qui surviennent lors de la pratique d'un sport de contact. Par sports de contact, on entend notamment le hockey, le football, la boxe ou la lutte.

Compte tenu de ce qui précède, nous encourageons fortement les parents ainsi que les élèves qui sont majeurs à souscrire une assurance-accident privée, à plus forte raison si l'enfant ou l'élève majeur est inscrit dans un sport de contact au CSSDN ou participe à une telle activité offerte ou chapeauté par le CSSDN en cours d'année.

Nous vous remercions de votre attention.

La secrétaire générale,

Sandra Cauchon, avocate

- **Horaire de l'école Taniata**

Préscolaire	Primaire
7h50 à 11h15	7h50 à 11h15
12h40 à 13h57	12h40 à 15h05

- **Coordonnées l'école**

Secrétariat : 418 839-4188 taniata@cnavigateurs.qc.ca

Service de garde : 418 839-4188 poste 1

service-garde.taniata@cnavigateurs.qc.ca

Geneviève Hébert
Directrice